

COPIE SIGNÉE

SAFT GROUPE S.A.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'OUVERTURE
D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU BENEFICE DES MEMBRES DU
PERSONNEL**

(Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2008 – Douzième résolution)

PricewaterhouseCoopers Audit

**63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine**

MOORESTEPHENS SYC

**SYC SA
15, rue du Midi
92200 Neuilly-sur-Seine**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'OUVERTURE
D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU BENEFICE DES MEMBRES DU
PERSONNEL**

(Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2008 – Douzième résolution)

Aux Actionnaires
SAFT GROUPE S.A.
12, rue Sadi Carnot
93170 Bagnolet

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou de certains d'entre eux, et aux membres du Directoire de votre société ou des sociétés ou autres groupements qui lui sont liés, dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription sont mentionnées dans le rapport du Directoire, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.


COPIE SIGNÉE

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Neuilly-sur-Seine, le 13 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bruno TESNIERE

MOORESTEPHENS SYC

SYC SA



Serge YABLONSKY